

10 déc 2025 -08:59

Enquête d'opinion 2025 : les Belges connaissent leurs droits, mais s'inquiètent de leur droit à un niveau de vie suffisant

Une enquête d'opinion de l'Institut fédéral des droits humains (IFDH) a sondé la perception et l'attitude des Belges vis-à-vis de leurs droits. Selon cette enquête, 41 % des Belges estiment que leur droit à un niveau de vie suffisant n'est pas respecté.

La plupart des droits humains sont bien connus des Belges. C'est ce qui ressort de l'enquête d'opinion sur les droits humains de l'Institut fédéral des droits humains (IFDH). « Les résultats montrent que les droits humains occupent une réelle place dans la société, mais il est essentiel de poursuivre la sensibilisation pour clarifier ce qu'ils signifient concrètement dans la vie quotidienne », déclare Martien Schotmans, directrice de l'IFDH. Fait marquant : 41 % des Belges estiment que leur droit à un niveau de vie suffisant n'est pas respecté.

Dans une enquête d'opinion réalisée par Indiville en septembre 2025, l'Institut fédéral des droits humains (IFDH) s'est intéressé à plusieurs questions : quels droits humains les Belges connaissent le mieux, dans quelle mesure ils s'en préoccupent, s'ils estiment que les droits sont respectés dans le pays et s'ils adhèrent ou non à une série d'affirmations.

La plupart des droits humains sont plutôt bien identifiés : en moyenne, environ 62 % des Belges déclarent en avoir déjà entendu parler.

“Deux droits fondamentaux se distinguent nettement : la liberté d'expression et le droit à la vie privée, qui sont connus de plus de 85 % de la population. Les chiffres montrent donc que certains droits sont solidement ancrés dans la société” explique Martien Schotmans, directrice de l'IFDH.

Les Belges attachent de l'importance au niveau de vie, à la santé et à un environnement sain

L'enquête révèle aussi qu'un Belge sur quatre (25 %) se dit très ou extrêmement préoccupé par ses droits fondamentaux. Environ 16 % de la population estiment même que leurs droits sont restreints dans une large ou très large mesure. Le droit à un niveau de vie suffisant ressort largement comme la principale préoccupation : quatre personnes sur dix (41 %) considèrent qu'il n'est pas respecté en Belgique.

Les réformes en cours concernant certains droits sociaux - comme les pensions, les allocations de chômage ou encore le droit de grève - comptent parmi les sujets suivis de près par une partie de la population. Le droit à un niveau de vie suffisant englobe notamment le droit au logement, l'accès aux soins de santé et l'accès à une alimentation suffisante et saine. Ces droits humains sont profondément ancrés dans la vie quotidienne, ce qui explique qu'ils occupent une place centrale dans les préoccupations des citoyens.

“ Beaucoup de Belges s'inquiètent notamment de pouvoir avoir un toit au-dessus de leur tête, d'avoir accès à une alimentation suffisante ou de pouvoir acheter des médicaments à un prix abordable ”

Martien Schotmans
Directrice de l'IFDH

« Beaucoup de Belges s'inquiètent notamment de pouvoir avoir un toit au-dessus de leur tête, d'avoir accès à une alimentation suffisante ou de pouvoir acheter des médicaments à un prix abordable. Au total, 36 % d'entre eux ont désigné le droit à un niveau de vie suffisant comme droit le plus important pour eux, juste derrière le droit à la santé (46 %) », précise Martien Schotmans.

Après le droit à un niveau de vie suffisant, les Belges mentionnent le droit à un environnement sain (34 %) et le droit à la vie privée (32 %) comme étant les droits les moins respectés selon eux.

L'enquête d'opinion de l'IFDH montre que les Belges sont, dans l'ensemble, assez conscients de leurs droits fondamentaux. Mais une information claire et une sensibilisation continue demeurent indispensables pour mieux faire comprendre ce que ces droits signifient concrètement dans la vie de tous les jours, conclut l'IFDH.

Institut Fédéral pour la protection et la promotion des Droits Humains
Rue de Louvain 48
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.firm-ifdh.be>
info@firm-ifdh.be

Pierre Charlot
Communication
+32 479 88 64 62
pierre.charlot@firm-ifdh.be

Jolien Carnel
Collaboratrice Communication
+32 479 86 88 23
jcar@firm-ifdh.be